



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2011 Volume 14 - numéro 3

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 20 septembre 2011 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Louise Malenfant et monsieur France Dubé, commissaires.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2011 - # 2
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Convention de gestion et de réussite éducation de l'École primaire du Transcontinental - Présentation
  - 6.2 Programme d'aide aux employés
  - 6.3 Engagement d'une conseillère en rééducation
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-640-CE)

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2011 - #2**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2011 - # 2 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-641-CE)

**CORRESPONDANCE**

LU la lettre de madame Nancy Cloutier, responsable du «Projet Toronto», qui demande l'autorisation pour la réalisation d'un voyage à Toronto du 7 au 10 octobre 2011 pour 31 élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire de Cabano. Une contribution financière est également demandée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 31 élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire de Cabano qui aura lieu du 7 au 10 octobre 2011 dans le cadre d'un voyage éducatif à Toronto pour parfaire l'apprentissage de la langue anglaise.

**QU'**une contribution financière de 930 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-642-CE)

**LU** la lettre de «Bernier et associé, syndic de faillite, inc.» qui avise, qu'à titre de syndic, il n'a aucun intérêt dans la propriété suivante :

- maison sise au 280, route 232 Ouest à Squatec (Québec)

et, par conséquent, il accorde mainlevée en faveur de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la mainlevée du syndic de faillite en faveur de la Commission scolaire-du-Fleuve-et-des-Lacs;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire n'a pas d'intérêt significatif dans la propriété suivante :

- (100%) maison sise au 280, route 232 Ouest à Saint-Michel-du-Squatec (Québec);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accorde mainlevée en faveur de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec pour la propriété sise au 280, route 232 Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-643-CE)

**LU** la résolution # 11-09208 de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata intitulée «Nouvelles normes dans le transport scolaire dans le village».

Après délibérations et, considérant que la Commission scolaire a déjà convenu de ne pas apporter de modification pour l'année scolaire 2011-2012 à propos du transport scolaire, on convient qu'il est inutile de répondre à cette résolution.

**LU** la lettre de madame Marlène Sinclair, avocate à la direction générale de la coordination, du financement, des immobilisations et du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui désire savoir si la Commission scolaire est intéressée à acquérir l'immeuble sis au 20, rue de la Villa à Saint-Jean-de-Dieu. On convient que la direction générale verra à répondre qu'il n'y a pas de besoin à cet effet.

**CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE  
L'ÉCOLE PRIMAIRE DU TRANSCONTINENTAL - PRÉSENTATION**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne qu'il a été convenu que les directions d'écoles viennent, à tour de rôle, présenter aux commissaires leur convention de gestion et de réussite.

Monsieur D'Amours introduit la directrice d'établissement de l'École primaire du Transcontinental, madame Sylvie Michaud.

Madame Michaud présente et explique la convention de gestion et de réussite éducative de l'École primaire du Transcontinental.

Elle répond aux demandes de précisions venant des commissaires et ceux-ci délibèrent sur le sujet.

#### **PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente et commente les statistiques d'utilisation du programme d'aide aux employés au cours de l'année 2010-2011.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

#### **ENGAGEMENT D'UNE CONSEILLÈRE EN RÉÉDUCATION**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise qu'un poste de conseiller en rééducation dans le secteur de l'École primaire du Transcontinental est devenu vacant suite à la démission d'une professionnelle et le mouvement de personnel qui a suivi parmi les professionnels en fonction.

Un processus de sélection a été mis en place et le comité de sélection recommande l'engagement de madame Andrée Blais.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** qu'un poste régulier de conseiller en rééducation est vacant depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011;

**CONSIDÉRANT** le plan d'effectif professionnel adopté par le conseil des commissaires le 17 mai 2011, résolution # 2011-657-CC;

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lac engage madame Andrée Blais à titre de conseillère en rééducation à un poste régulier à 90 % du temps (31,5 heures/semaine), à compter du 22 septembre 2011;

D'autoriser la directrice des ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-644-CE)

## DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

## NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

## PROCHAINE SÉANCE

Le 4 octobre 2011 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

## CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-645-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale